

Archéologie préventive : la crise c'est maintenant !

**Tous en Manif le 18 mars 2014 à
Metz, Nantes et Marseille !**

Le système concurrentiel mis en place par la loi de 2003 est en train de tuer l'archéologie préventive et son service public. De mois en mois la situation empire et Aurélie Filippetti refuse d'admettre qu'en confirmant la marchandisation de l'archéologie préventive, elle signe l'arrêt de mort de toute une discipline. Le prix ne peut plus être le seul et principal critère d'attribution d'une fouille, il faut sortir de la spirale infernale du moins disant financier et du dumping social et scientifique. Le toilettage de la loi envisagé par la ministre ne pourra garantir dans les faits la pérennité du dispositif d'archéologie préventive.

Le traitement réservé aux services déconcentrés du ministère de la Culture (DRAC) par le biais de la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPAM) n'est pas sans soulever de fortes inquiétudes et démontre une fois encore le désintérêt du gouvernement Ayraut pour les DRAC. Leur dépeçage orchestré par cette loi, n'augure rien de bon pour le ministère. Les services régionaux de l'archéologie, premier maillon du dispositif d'archéologie préventive, sont au bord de l'asphyxie. La promesse d'ouvrir 25 postes dans les SRA en 2015, pour pallier les départs en retraite, est loin du renforcement exigé par la situation et réclamé par toute la communauté archéologique.

Sur le terrain des opérations d'archéologie préventive, tout s'accélère et pas dans le bon sens... L'absence de rentrée de la redevance d'archéologie préventive met financièrement en difficulté les services publics en charge des opérations de diagnostics archéologiques. En ce qui concerne les fouilles, l'Inrap et les services de collectivités, et même certaines entreprises privées se retrouvent en difficulté du fait d'une concurrence commerciale de plus en plus agressive. Le budget prévisionnel 2014 de l'Inrap affiche une forte baisse des opérations de fouilles et certains services de collectivités se retrouvent sous l'offensive d'entreprises privées qui viennent prendre des opérations sur leur territoire d'intervention. Les masques tombent !! Les répercussions sont majeures sur la qualité scientifique des travaux, sur les conditions de travail et sur la santé des personnels.

Ce système ne peut perdurer en l'état, une crise majeure se profile à brève échéance. Elle compromet la pérennité de l'Inrap, mais aussi celle de certains services de Collectivités, et c'est bien l'ensemble du dispositif d'archéologie préventive qui est remis en cause. Cela concerne tous les archéologues de France qu'ils soient publics ou privés !!

Aujourd'hui, Aurélie Filippetti et son ministère se refusent à regarder la vérité en face. Après la manifestation du 19 novembre dernier, la pétition « Pour en finir avec la concurrence commerciale » qui a recueilli 1700 signatures (physiques) d'archéologues, nous n'avons pas d'autres choix que de continuer et d'amplifier la mobilisation car demain, c'est toute la discipline qui va s'effondrer.

**Marchandisation de l'archéologie :
Aillagon coupable ! / Filippetti complice ?...**